



Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 15 mars 2012

Projet « Swissness » : au Conseil des Etats d'agir

Après un examen préalable de longue haleine, le Conseil national s'est penché sur le projet Swissness aujourd'hui. Pour l'Union suisse des paysans (USP), le résultat s'avère contradictoire. L'USP se félicite que les aliments suisses faiblement transformés doivent contenir au moins 80 % de matières premières suisses. En revanche, elle regrette l'abaissement de ce seuil à 60 % pour les aliments hautement transformés. En biffant une exception, le Conseil national a toutefois de nouveau renforcé le projet. L'USP espère que le Conseil des Etats améliorera encore le projet et se réserve l'option du lancement de l'initiative populaire pour un Swissness crédible.

Depuis 2009, le Conseil fédéral veut mettre en place une réglementation formelle pour l'utilisation de la croix suisse sur l'étiquetage d'aliments et de produits industriels. L'objectif est d'empêcher les utilisations abusives, de protéger l'excellente image de la marque « Suisse » et de préserver à long terme une plus grande création de valeur.

Il s'agit ici d'un enjeu existentiel pour l'agriculture suisse : pour leur succès sur le marché, il est primordial que les aliments produits à partir de matières premières suisses soient étiquetés en conséquence – pas de croix suisse sans matières premières suisses. C'est la seule manière de différencier les produits agricoles suisses des autres. Il faut que le consommateur puisse distinguer les aliments produits à partir de matières premières suisses de ceux comprenant des matières premières étrangères et faire son choix en toute connaissance de cause. Après tout, la Suisse demande aussi à ses paysans de remplir des exigences particulièrement strictes en ce qui concerne la protection de l'environnement et des animaux, les salaires plus élevés des employés, la couverture en assurance et bien d'autres choses encore.

C'est pourquoi l'Union suisse des paysans a soutenu d'emblée la proposition du Conseil fédéral. Celle-ci prévoit une part de 80 % de matières premières suisses pour les denrées alimentaires et une série d'exceptions pour tenir compte des besoins spécifiques de l'industrie alimentaire. Après de longs pourparlers à la commission chargée de l'examen préalable, le Conseil national a décidé aujourd'hui d'entrer en matière sur le projet Swissness. Ce faisant, il a en partie reconnu l'importance d'un projet Swissness crédible. L'USP trouve les décisions du Conseil national contradictoires dans l'ensemble. Elle se réjouit qu'il soit incontesté que les aliments faiblement transformés doivent contenir 80 % de matières premières suisses pour être étiquetés comme tels. En revanche, le Conseil national estime qu'une part de 60 % serait suffisante dans le cas des aliments hautement transformés. En biffant en même temps un article concernant les exceptions, le Conseil national a de nouveau relevé les exigences en matière de Swissness.

Il revient maintenant au Conseil des Etats de débattre du projet. L'USP va s'engager pour que le Conseil des Etats corrige, dans le sens d'une réglementation crédible, les décisions du Conseil national quant aux aliments hautement transformés. Si nécessaire, l'USP décidera de lancer l'initiative populaire pour un Swissness crédible, dont le texte avait été approuvé à l'unanimité par son assemblée des délégués.

Renseignements :

Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, mobile 079 219 32 33

Martin Rufer, responsable Production, marché et écologie USP, mobile 078 803 45 54

Sandra Helfenstein, porte-parole de l'USP, mobile 079 826 89 75

www.sbv-usp.ch